

CM27 - La reprise d'une entreprise « à la barre du tribunal »

Inter

Intra

Thématique(s)

Prévention et règlement des contentieux

Durée

3.5 heures

Nombre de séances

1

Les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Reprise d'une entreprise en difficulté
- Adopter les bons réflexes et éviter les pièges

Programme

- 1- Introduction : le contexte de la reprise
- 2- Décryptage
- 3- Comment préparer son offre de reprise ?
- 4- Comment le tribunal prend sa décision ?
- 5- Recommandations

Public concerné

- DAF, Comptable
- Direction juridique
- Dirigeants
- Responsable comptabilité
- Responsables contentieux

Pré-requis

- Pas de prérequis spécifique

Pédagogie

- Questionnaire de recueil des besoins du participant, en amont de la formation
- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées (exemples d'application, cas pratiques)
- Remise d'un support pédagogique dématérialisé après la formation
- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation (questionnaire de positionnement)
- Questionnaire d'appréciation à chaud, à l'issue de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.